

## **BOVEL (35) en fer de lance (Cour administrative d'appel)**

**Bravo à la commune de BOVEL et à son valeureux maire,**  
merci à toutes celles et ceux qui participent à la souscription (**cf en fin de message**)!

Nous pensons avoir beaucoup plus de chances de succès en *Cour administrative d'appel* où siègent des magistrats expérimentés, parfois en fin de carrière, et qui n'auront pas peur (espérons-le) de prendre les décisions qui s'imposent : reconnaître que la commune reste propriétaire des compteurs d'électricité [même quand elle a délégué sa compétence de distribution de l'électricité à un Syndicat départemental d'énergie](#), et de fait qu'elle peut **s'opposer à la mise en place des Linky.**

Merci BOVEL d'être le fer de lance de ce combat pour la démocratie, le respect des droits des citoyens, leur santé, leur dignité... A suivre...

Stéphane

**Pour aider financièrement la commune de BOVEL, vous pouvez :**

**- faire un chèque à l'ordre de "AALGA Bretagne", à envoyer à Michel NOYER, 9 all Goélands, 35830 Betton (Noter "soutien BOVEL" au dos du chèque SVP)**

**ou**

**- participer au Pot commun :**

<https://www.lepotcommun.fr/pot/i455wsnj>

**Merci pour BOVEL... et pour toutes les communes de France !**